# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 26 février 2024 à 20h30

Présents : **10** : M Jean-Luc CRASSOUS, M Christian BRENGUES, M Bernard MARITAN, M Claude REYNES. Mme Emeline TAURIAC.

M André GAVALDA, Mme Sylvie GENIEYS, Mme Céline POINDRON, M Christian SERIN, M Gilbert TOULOUSE.

Absents excusés: Mme Julie BOSC, Mme Sammy QUERALT, M Maxime REYNES

Représenté : M Jacques ANTONIN (représenté par Jean-Luc CRASSOUS)

Votants: 11

Le quorum étant atteint, M CRASSOUS, Maire, ouvre la séance.

Secrétaire de séance : M Christian BRENGUES

#### Ordre du jour

- Approbation du procès verbal du 09/01/2024

- Demande de subvention pour le projet "Aménagement des places de la Poste et du Barry"
- Dissimulation des réseaux électriques et de télécommunication de l'Allée de Tilleuls partie complément
- Subvention au foyer socio-éducatif du collège CÉLESTIN SOURÈZES

### 1 Approbation du PV du 09 01 2024

Le PV n'appelle pas de modification il est soumis au vote

Pour: 11 voix

### 2 Demande de subvention pour le projet « Aménagement des places de la Poste et du Barry

Dans le cadre du projet d'aménagement des places de la Poste et du Barry, la commune va réaliser des travaux pour valoriser l'espace public pour le bien-être des résidents et des visiteurs, et répondre aux enjeux environnementaux actuels en favorisant la désimperméabilisation des sols.

Ces travaux sont éligibles à des subventions et le conseil doit autoriser monsieur le maire à solliciter l'Etat, la Région et le Département.

Le montant du projet global s'établit à 780 919,33 € HT

Les subventions demandées sont :

DETR : 195229.83 € Région : 80000 € Département : 50000 €

Le conseil doit valider cette proposition. Cette proposition est soumise au vote :

Pour: 11 voix

## 3 Dissimulation des réseaux électriques et de télécommunication de l'Allée de Tilleuls – partie complément

Dans le cadre de l'aménagement et de l'embellissement de l'Allée des Tilleuls, il semble opportun de traiter de l'amélioration esthétique des réseaux électriques, et de télécommunications.

Cette opération s'inscrit dans l'ensemble des projets mis en œuvre ou prévus par la municipalité à savoir l'opération cœur de village et le projet d'aménagement des places de la Poste et du Barry.

La partie Complément de l'éclairage public a été prévue sur la délibération du 16 octobre 2023 n°DE 2023 42.

S'agissant d'une opération purement esthétique, la participation de la collectivité est nécessaire.

Le projet de mise en souterrain :

- du réseau électrique de l'Allée des Tilleuls est estimé à 36 977.74 € Euros H.T. La participation de la Commune portera sur les 30 % du montant ci-dessus soit 11 093.32 €.
- du réseau de Télécom est estimé 10 514.14 € Euros H.T. La participation de la commune portera sur 50 % du montant H.T. des travaux de génie civil, soit 5 257.07 €.

La dissimulation coordonnée des réseaux électriques et de télécommunication est obligatoire sous peine d'abandon du projet.

Les participations définitives de la commune tiendront compte des décomptes réalisés en fin de travaux et après attachement.

Le conseil doit valider les deux participations.

La proposition est soumise au vote.

Pour: 11 voix

# 4 Subvention au foyer socio-éducatif du collège CÉLESTIN SOURÈZES

Le foyer socio-éducatif du collège Célestin Sourèzes de Réquista demande une subvention de 50 euros par élèves issus de la commune dans le cadre d'un projet pluridisciplinaire articulé autour de deux thématiques :

Devoir de mémoire et évolution de la ville du XIX ° siècle à nos jours.

Cette subvention permettrait de réduire la participation des familles des élèves de quatrième qui se rendront à Londres et en Normandie du 1 au 8 mai 2024.

1 élève de la commune de Broquiès est concerné par cette demande.

Le Conseil doit approuver le versement de la subvention de 50 € pour cet élève.

La proposition est soumise au vote :

Pour: 11 voix

### **5** Questions diverses

#### 5.1 Représentant de la Commune au sein de l'office de tourisme

La commune de Broquiès doit avoir un représentant pour l'office de tourisme,

Emeline TAURIAC se propose d'assurer cette mission.

#### 5.2 Association café associatif

Céline POINDRON fait le résumé de la rencontre de ce matin entre la municipalité et les représentants de l'association : Les projets de l'association ont été évoqués ainsi que le cadre et les limites de l'accompagnement éventuel que peut proposer la commune.

Afin de pouvoir en discuter en Conseil, il a été demandé à l'association de bâtir un dossier de projet (balisé dans le temps et si possible chiffré), afin de pouvoir avoir un support de présentation pour en discuter au prochain Conseil

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.

| CRASSOUS J-L.<br>Maire         | BRENGUES C.<br>1er adjoint | MARITAN B.<br>2ème adjoint | REYNES C.<br>3ème adjoint | TAURIAC E.<br>4ème adjointe |
|--------------------------------|----------------------------|----------------------------|---------------------------|-----------------------------|
| ANTONIN J.                     | BOSC J.                    | GAVALDA A.                 | GENIEYS S.<br>Déléguée    | POINDRON C.                 |
| Représenté âr<br>CRASSOUS J-L. | Excusée                    |                            |                           |                             |
| QUÉRALT S.                     | REYNES M.                  | SERIN C.<br>Délégué        | TOULOUSE G.               |                             |
| Excusée                        | Excusé                     |                            |                           |                             |